



Projet UEMOA-PAU

**«Appui technique aux programmes de mise en œuvre des
Grandes orientations de la Politique Agricole de l'Union (PAU)
en vue de la relance du secteur rizicole en Afrique de l'Ouest»**

TERMES DE REFERENCE

**Etude diagnostique de l'état de la filière semencière en
Côte d'Ivoire**

Décembre 2015

1. Contexte et justification

La semence est l'un des plus importants facteurs de production en agriculture. La recherche a mis au point et continue de développer des variétés de riz performantes. En Afrique de l'Ouest, seulement 5% des producteurs ont accès aux semences de bonne qualité. Cette situation est accentuée chez les femmes. La pénurie de semences de qualité de variétés améliorées est une contrainte majeure dans les Etats membres de l'UEMOA. Cela s'explique par le manque de chaîne de valeurs semencières bien organisées dans ces pays et la capacité limitée des petits paysans à prélever des semences suffisamment bonnes sur leur propre récolte pour la campagne suivante comme cela se fait en Asie. Cette difficulté est liée au fait que les pays ne disposent pas de plans semenciers et d'une stratégie semencière. Un constat général est l'absence de stratégie semencière dans la plupart des pays permettant d'établir la jonction entre la sélection variétale et la production de riz. De plus, l'inadéquation entre l'offre et la demande en semence continue d'être un important goulot d'étranglement au niveau de la filière. La raison est que les approches semencières jusqu'ici adoptées ont dissocié l'aspect sélection variétale (recherche) de l'aspect production de riz. Ceci implique la quasi-absence d'une approche chaîne de valeurs semencières. La conséquence d'une telle difficulté est la méconnaissance des acteurs de la filière semencière (chercheurs, encadrement technique, consommateurs, producteurs, le conditionnement, stockage, commercialisation). Par conséquent, il est nécessaire de considérer la chaîne de valeur semencière dans sa globalité dans le but de créer des facilités pour l'établissement de plans semenciers au niveau de chaque pays, de financer la recherche pour assurer le développement variétal et avoir les équipements de base nécessaires à la bonne conduite des activités et enfin de former les chercheurs. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette étude pour faire la lumière sur la chaîne de valeur semence en Côte d'Ivoire.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif global de la présente étude est de faire l'état des lieux de la chaîne de valeur semences en Côte d'Ivoire. Il s'agira de façon spécifique de :

- décrire le système semencier ivoirien,
- identifier les principaux acteurs de la filière semencière et leurs rôles,
- faire ressortir les enjeux genre dans le système semencier ivoirien,

- évaluer le niveau de l'offre et de la demande en matière de semences,
- décrire la politique semencière au niveau national,
- déterminer les principales contraintes de la filière semencière,
- faire des suggestions pour améliorer le fonctionnement de la chaîne de valeur semence en Côte d'Ivoire.

3. Résultats attendus

- Le système semencier en Côte d'Ivoire est connu,
- Les principaux acteurs de la filière semencière et leurs rôles sont identifiés,
- Les enjeux genre dans le système semencier ivoirien sont connus,
- L'offre et la demande en matière de semences sont évaluées,
- La politique semencière au niveau national est connue,
- Les principales contraintes de la filière semencière sont connues,
- Des suggestions adéquates sont faites pour améliorer le fonctionnement de la chaîne de valeur semence en Côte d'Ivoire.

4. Mission du consultant

La mission du consultant consiste à (i) faire une étude diagnostique de la filière semence en Côte d'Ivoire et (ii) produire un rapport technique de l'étude.

5. Méthodologie

La mission va se dérouler en deux (2) étapes dont (i) l'étude diagnostique de la filière semence en Côte d'Ivoire qui se fera principalement par une revue bibliographique et des rencontres avec les personnes et institutions ressources (historique, systèmes semenciers, acteurs et rôles, contraintes, statistiques, etc.), et (ii) la rédaction, la remise et la validation du rapport technique de l'étude.

6. Profil du consultant

Le consultant peut être une personne physique ou morale (une firme, une Organisation Non Gouvernementale (ONG) ou une structure associative) spécialisée en matière de systèmes semenciers.

Il doit justifier d'au moins **cinq (05) ans** de pratique dans le domaine des semences et d'appui des organisations agricoles en relation avec le domaine de l'étude.

Le consultant doit être au moins titulaire d'un diplôme de Bac + 4 en Agronomie, Agroéconomie ou Sociologie.

7. Produits livrables

Dans le cadre de la mission, le consultant produira un document sur l'état des lieux avec des suggestions pour améliorer le fonctionnement de la chaîne de valeur semence (CVS) du riz. Ce document doit être transmis en trois exemplaires papiers et en version électronique sur clé USB.

8. Durée de la mission

La durée totale de la mission est de **dix (10) jours** ainsi répartis :

Étape 1 : Réalisation de l'étude complète de la filière semence en Côte d'Ivoire : 06 jours.

Étape 2 : Rédaction du rapport : 03 jours.

Étape 3 : Validation du rapport : 01 jour.

La durée totale et la durée de chaque étape sont données à titre indicatif. Elles dépendront de la méthodologie et de l'organisation qui seront proposées par le consultant retenu qui devra les préciser et les confirmer.

9. Soumission des propositions de consultance

Pour être considérés comme recevables par le comité technique, le dossier de soumission devra impérativement comprendre :

- Une proposition technique comprenant : (i) une note méthodologique qui démontre la compréhension de la mission par le consultant, (ii) un chronogramme détaillé de réalisation de la mission, et (iii) le curriculum vitae du consultant.
- Une proposition financière faisant apparaître clairement les coûts unitaires et les quantités correspondantes.

NB : Les propositions techniques et financières devront impérativement être mises dans deux enveloppes séparément et porter les mentions suivantes :

- « **ETUDE DIAGNOSTIQUE DE L'ETAT DE LA FILIERE SEMENCIERE EN RIZ EN CÔTE D'IVOIRE - Proposition technique** »,
- « **ETUDE DIAGNOSTIQUE DE L'ETAT DE LA FILIERE SEMENCIERE EN RIZ EN CÔTE D'IVOIRE - Proposition financière** ».

Toute annonce ostensible de coût dans la proposition technique est éliminatoire. **La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 20 DECEMBRE 2015.**

10. Informations utiles

10.1. Les propositions doivent être envoyées aux adresses suivantes :

- **CNRA, Direction Régionale de Gagnoa, Tel : +225 32771700.**
- **Dr Depieu Ernest / depieu@yahoo.fr**
- **Dr Koffi Camille / kofficamille60@yahoo.fr**

10.2. Les propositions financières ne seront examinées que si le dossier technique est accepté après analyse.

10.3. Pour les informations complémentaires, s'adresser à :

- **Dr Depieu Ernest, +225 58395345 / depieu@yahoo.fr**
- **Dr Koffi Camille, +225 08615255 / kofficamille60@yahoo.fr**